

Envoi par courrier et par télécopieur : (418) 644-9727

Québec, le 22 septembre 2004

Monsieur Bernard Désorcy
Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs
Secteur territoires et parcs
Édifice Marie-Guyart, 10^e étage
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projet d'augmentation de la capacité de l'oléoduc dans le secteur
 du parc national d'Oka

Monsieur,

La commission du BAPE, chargée de l'étude du dossier précité, vous soumet la question suivante qui vous a été adressée lors de la séance du 9 septembre 2004 (réf. DT5, p. 56 à 58) :

- La *Loi sur les parcs* telle qu'amendée en juin 2004 s'applique-t-elle au projet de Pipelines Trans-Nord inc. qui a été initié avant la modification à la loi ?

Nous apprécierions recevoir rapidement une réponse de votre part, compte tenu que la deuxième partie de l'audience publique débutera le 5 octobre prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Danielle Dallaire
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission